

CONTRAT D'ACHAT

NUMERO: **XXX**

OBJET DU CONTRAT : REALISATION D'UNE ETUDE PRELIMINAIRE ET PRODUCTION DE RECOMMANDATIONS DANS LE CADRE DU « PROGRAMME D'APPUI A L'EMPLOI DANS LES ZONES FRONTALIERES ET PERIPHERIQUES » AU BURKINA FASO

☒ **SERVICE** – ☐ **FOURNITURES** - ☐ **TRAVAUX**

Entre

EXPERTISE FRANCE (EPIC)

73, rue de Vaugirard - 75006 Paris – France

N° SIRET : 808 734 792 00027

N° de TVA intra-communautaire : FR36 808734792

Et

Nom de la société

Adresse :

Numéro d'immatriculation :

DATE DE NOTIFICATION:

Le présent contrat est soumis à l'Ordonnance 2015-899 relative aux marchés publics, promulguée par le Président de la République française le 23 juillet 2015 et de son Décret d'application n°2016-360 du 25 mars 2016.

Il est passé par procédure adaptée en application de l'article 27 du décret 2016-360.

MONTANT DU CONTRAT ET DECOMPOSITION

Le contrat est composé d'un poste unique dont le montant s'élève à :

Montant total H.T.	- €
Taux de TVA applicable	%
T.V.A.	€
Montant total T.T.C.	€

Le paiement de la prestation est conditionné à la réception et acceptation par Expertise France des livrables, tels que définis dans les termes de référence annexés au présent contrat.

Les paiements seront effectués en euros (€) sur le compte bancaire suivant :

RIB

Code guichet	Code banque	N° compte / clé
XXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXX
IBAN		BIC
XXXXXXXXXXXXXXXX		XXXXXXXXXXXXXXXX

DECLARATIONS

1/ Le titulaire déclare sous peine de résiliation de plein droit du contrat, qu'il ne tombe sous le coup des interdictions découlant de l'article 45 et 48 de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 (droit français) ou d'une interdiction équivalente prononcée dans un autre pays.

2/ Le titulaire déclare que les engagements pris dans le cadre du présent contrat ne le placent pas en position de conflit d'intérêt pouvant notamment affecter l'exécution du marché.

3/ L'offre présentée ne lie le titulaire que si son acceptation par le Pouvoir adjudicateur est notifiée dans un délai de 60 jours à compter de la date limite de remise des offres.

SIGNATURE DU CONTRAT

Pour le titulaire	Pour EXPERTISE FRANCE
A _____, le ____/____/____	A _____, le ____/____/____

ANNEXE I – CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

PIECES CONTRACTUELLES DU CONTRAT (par ordre de priorité décroissante)

Désignation des pièces contractuelles	1. Contrat d'achat 2. Présente Annexe I : Clauses administratives particulières 3. Annexe II : Termes de référence 4. Annexe III : Offre technique 5. Annexe IV : CCAG - Cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de prestations intellectuelles approuvé par arrêté du 16/09/2009
---------------------------------------	--

IDENTIFICATION DU BENEFICIAIRE

Service bénéficiaire	Département Protection Sociale et Emploi
Nom et coordonnées du point de contact	Odile Radisse 73 rue de Vaugirard 75006 Paris – France +33 1 70 82 73 83

DUREE

Délai de livraison	3 mois à compter de la date de notification du contrat
--------------------	--

OPERATIONS DE VERIFICATION ET DE RECEPTION

Le transfert de propriété n'a lieu qu'après acceptation partielle ou totale de la commande par la personne publique, au vu du résultat des opérations de vérifications quantitatives et qualitatives prévues par le CCAG applicable.	
Prestations/fournitures vérifiées par :	Nathalie MENUT, directrice adjointe du Département Protection sociale et Emploi, Expertise France
Réception des prestations/fournitures prononcée par :	Nathalie MENUT, directrice adjointe du Département Protection sociale et Emploi, Expertise France

MODALITES D'EXECUTION

Conditions préalables	L'acceptation du présent marché par le titulaire implique son adhésion sans réserve aux présentes conditions, le titulaire renonçant à faire prévaloir ses conditions générales de vente lorsqu'elles sont contraires aux dispositions : - du présent document, - du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables applicable en fonction de l'objet de la commande. (Les marchés
-----------------------	--

	dont l'objet relève de l'acquisition d'une étude, d'un rapport, d'une expertise sont régis par les dispositions du CCAG/PI option A ; Les marchés dont l'objet relève de l'acquisition de licence, de matériel ou de prestation informatique ou de communication sont régis par les dispositions du CCAG/TIC option B.)
Obligation de résultat	Le titulaire du contrat est soumis à une obligation de résultat.
Lieu d'exécution	Burkina Faso
Détail des prestations/fournitures attendues :	Les prestations attendues sont décrites dans les termes de référence, annexés au contrat.

DISPOSITIONS FINANCIERES

Contenu des prix	Le montant du contrat couvre l'ensemble des coûts nécessaires à l'exécution des prestations dues au titre du présent contrat. De même, le prix d'un poste couvre l'ensemble des coûts nécessaires à l'exécution des prestations et les fournitures attendues au titre du poste considéré.
Nature des prix	Les prix sont réputés fermes, définitifs et non actualisables.
Avance	Une avance de 30% du montant total du contrat pourra être accordée au titulaire, sur demande écrite de sa part, à compter de la notification du présent marché. Une éventuelle reconduction de la durée d'exécution du marché n'ouvre pas droit au versement d'avances complémentaires.
Impôts et taxes	Le titulaire supportera directement la charge de tous les impôts, droits et taxes de quelque nature qu'ils soient, qui pourraient lui être réclamés au titre du présent CONTRAT, tant dans le pays de son siège social que dans celui ou ceux d'exécution des prestations.
Délais de paiement	Le délai global de paiement des sommes dues en exécution du Contrat est fixé à 30 jours maximum à compter de la date de réception de la facture ou de la date d'admission des prestations si celle-ci est postérieure.
Facturation	Les factures afférentes au Contrat porteront, outre les mentions légales pertinentes, les indications suivantes : - La raison sociale, l'adresse, le siège social du titulaire, - La date et le numéro de facture, - Le numéro d'immatriculation au registre du commerce du titulaire - La référence du compte bancaire, - La référence du présent marché, - La dénomination claire et précise des prestations effectuées - Si la domiciliation des paiements du titulaire n'est pas portée sur les factures, il sera joint un relevé ou une attestation d'identité bancaire ou postale. Les factures sont à envoyer par voie électroniques à : nathalie.menut@expertisefrance.fr , copie odile.radissee@expertisefrance.fr

--	--

REGLEMENT DES LITIGES

Tout différend entre les Parties relatif à l'existence, la validité, l'interprétation, l'exécution et la résiliation du Contrat (ou de l'une quelconque de ses clauses) que les Parties ne pourraient pas résoudre amiablement dans les trente jours de la notification du différend par la Partie demanderesse à l'autre Partie, sera soumis au jugement du Tribunal Administratif de Paris.

Le droit applicable au présent Contrat est le droit français.

ANNEXE II – TERMES DE REFERENCE

ANNEXE III – OFFRE TECHNIQUE DU CANDIDAT

**ANNEXE IV – CCAG – CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES GENERALES APPLICABLES AUX
MARCHES PUBLICS DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES (ARRETE DU 16/09/2009)**